

## Séance extraordinaire du 21 janvier 2013

### Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce vingt et unième jour de janvier deux mille treize (21 janvier 2013) à 19 h 00, au 1230 rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire  
M. Richard St-Pierre, conseiller  
M. Jocelyn Isabelle, conseiller  
Mme Francine Boulanger, conseillère  
M. Marc Bastien, conseiller  
M. Nicolas Gauthier, conseiller  
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

### **FORMANT QUORUM**

#### **Renonciation à l'avis de convocation**

Les membres du conseil sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h 15) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

#### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

##### **Ordre du jour**

##### ***Renonciation à l'avis de convocation***

##### ***Ouverture de la séance***

- 1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 2. *Achat d'un véhicule***
- 3. *Octroi de contrat – Groupe Qualitas inc. – Surveillance chantier et étude géotechnique – Réfection rue Saint-Joseph***

##### ***Période de questions***

- 4. *Clôture de la séance***

**2013-01-044**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **2. Achat d'un véhicule**

## Séance extraordinaire du 21 janvier 2013

**2013-01-045**

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Lèveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'achat d'un véhicule de marque Ford/ Escape/ XLT 4X4/ 2011, numéro de série 1FMCU9D73BKA58152 à J-M Grenier inc., au montant de 16 999,00 \$, avant taxes;

Que cette somme soit prélevée à même le fonds général;

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs à cet achat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **3. Octroi de contrat – Groupe Qualitas inc. – Surveillance chantier et étude géotechnique – Réfection rue Saint-Joseph**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offre sur invitation pour la vérification et les essais de contrôle qualité au chantier et l'étude géotechnique concernant le projet de réfection de la rue Saint-Joseph;

**CONSIDÉRANT** que les trois (3) soumissionnaires invités ont présenté une soumission comme suit :

<b>Entrepreneurs</b>	<b>Surveillance chantier</b>	<b>Étude géotechnique</b>	<b>Montant total Avant taxes</b>
EXP	7 894,40 \$	6 925,00 \$	14 819,40 \$
Groupe Qualitas inc.	7 365,58 \$	6 500,00 \$	13 865,58 \$
LVM	8 047,00 \$	6 250,00 \$	14 297,00 \$

**CONSIDÉRANT** que la firme d'ingénieurs-conseils BPR Infrastructures inc. a vérifié la soumission du Groupe Qualitas inc. la soumission la plus basse conforme et qu'il en fait la recommandation;

**2013-01-046**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Groupe Qualitas inc. le contrat de la surveillance chantier au montant de 7 365,58 \$, plus les taxes, et de l'étude géotechnique au montant de 6 500 \$, plus les taxes, pour le projet de réfection de la rue Saint-Joseph;

Les sommes engagées seront prélevées à même la subvention dans le cadre du transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

### **Période de questions**

Début : 19 h 22  
Fin : 19 h 22 (pas de question)

### **4. Clôture de la séance**

## Séance extraordinaire du 21 janvier 2013

**2013-01-047**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que la séance soit levée à 19 h 22.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Robert Landry,  
Maire

---

Nathalie Vallée, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière